

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux **Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston** 86 Clarence Street, 2nd floor

Kingston Ontario K7L 1X3

Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Title - Sujet						
Soutien en formation pour perso	onnel					
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.			
W4938-16017S/A			002			
Client Reference No N° de référence du client			Date			
W4938-16-017S			2016-07-26			
GETS Reference No N° de référence de SEAG						
PW-\$KIN-615-6937						
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME						
KIN-6-46035 (615)						
Solicitation Closes - L'invitation prend fi				Time Zone		
at - à 02:00 PM			••	Fuseau horaire		
on - le 2016-08-02				Eastern Daylight Saving		
				Time EDT		
F.O.B F.A.B.						
Plant-Usine:						
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Denbeigh, Andrew			kin615			
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(613) 484-1586 ()			(613) 545-8067			
Destination - of Goods, Service: Destination - des biens, service						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig (type or print)	n on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sig	gner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date



Solicitation No. - N $^\circ$ de l'offre W4938-16017S/A Client Ref. No. - N $^\circ$ de réf. du client W4938-16017S

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. 002 File No. - N $^{\circ}$ du dossier KIN-6-46035

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Modification 002 à l'offre n° W4938-16017S - Soutien en formation pour personnel

La présente modification vise à :

- 1. Présenter les guestions reçues concernant l'offre et leurs réponses;
- 2. Modifier l'offre.

1.

- Question 1 : Veuillez consulter le CTO n° 2, selon lequel le soumissionnaire doit fournir un plan de gestion détaillé démontrant comment ce besoin sera géré conformément à la partie 6 du marché subséquent et aux annexes. L'examen du document de la DP indique que la partie 6 du marché subséquent (partie 7) est la Divulgation proactive des marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires, alors que la partie 6 de la DP est : Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres. La partie 6 de l'Énoncé des travaux est : Environnement de travail (EDT). Le soumissionnaire croit que le titre devrait être Énoncé des travaux, 7.0, Description détaillée des services. Veuillez confirmer ou communiquer la référence qui convient au soumissionnaire.
- Réponse 1 : Cela devrait être la Partie 7. Voir la modification n° 2A.
- Question 2: Veuillez consulter le CTO n° 3, selon lequel le soumissionnaire doit fournir le nom d'un (1) gestionnaire client (GC) principal, comme il est indiqué dans la section 11.0 de l'EDT, et le nom de deux (2) gestionnaires clients régionaux (GCR). Le soumissionnaire doit faire la preuve que chaque GCR possède au moins...L'examen de la section 11.0 de l'EDT n'indique aucune qualification exigée pour le GC. Dans le CTO n° 3, les qualifications indiquées ne semblent s'appliquer qu'aux GCR. Veuillez confirmer que le gestionnaire client principal doit posséder les mêmes qualifications que les gestionnaires clients régionaux.
- Réponse 2 : Les responsabilités du gestionnaire client principal sont décrites dans la section 11.0, et les qualifications exigées ont été ajourées au CTO n° 3. Veuillez consulter les modifications 2B et 2C.
- Question 3 : Veuillez consulter l'Énoncé des travaux, 11.3, selon lequel le gestionnaire client de la région du Québec doit posséder un profil linguistique BBB au moins. Les organisations du secteur privé ne sont pas en mesure d'établir ce profil pour leurs employés, puisqu'il est propre à la fonction publique et aux militaires. Serait-il acceptable que le soumissionnaire fasse la preuve de ces compétences en utilisant les renseignements contenus dans le curriculum vitae des candidats et les références d'un client?
- Réponse 3 : Oui. La demande de soumission a été modifiée compte tenu du fait que les employés ne possèdent pas ce profil linguistique. Veuillez consulter la modification n° 2C.

Solicitation No. - N° de l'offre W4938-16017S/A Client Ref. No. - N° de réf. du client W4938-16017S

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. 002 File No. - N $^{\circ}$ du dossier KIN-6-46035

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2.

2A

Voir : Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection,

4.1.1 Évaluation technique, 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires, CTO n° 2.

Supprimer: « La partie 6 du marché subséquent et les annexes. »

Insérer: « LA PARTIE 7 – DISPOSITIONS DU MARCHÉ SUBSÉQUENT et les annexes de la

présente offre. »

2B

Voir : Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection,

4.1.1 Évaluation technique, 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires, CTO nº 3.

Supprimer: Dans son intégralité;

Insérer:

CTO n° 3 Le soumissionnaire doit fournir le nom d'un (1) gestionnaire client (GC) principal, comme il est indiqué à la section 11.0 de l'EDT, et le nom de deux (2) gestionnaires clients

régionaux (GCR).

Le soumissionnaire doit faire la preuve que le gestionnaire client (GC) :

(a) Possède au moins cinq années d'expérience, acquise au cours des sept dernières années, à compter de la date de clôture des soumissions, en matière de gestion d'un marché comportant :

- -un personnel nombreux (au moins 25 employés);
- -l'établissement d'un bassin d'employés;
- -la préparation de feuilles de temps et de rapports sur les dépenses;
- -la surveillance générale du rendement des projets.

Le soumissionnaire doit la faire la preuve que chaque gestionnaire client régional (GCR):

- (a) Possède au moins deux années d'expérience, acquise au cours des cinq dernières années, à compter de la date de clôture des soumissions, en matière de gestion d'un marché comportant :
 - -un personnel nombreux (au moins 15 employés);
 - -l'établissement d'un bassin d'employés;
 - -la préparation de feuilles de temps et de rapports sur les dépenses;
 - -la surveillance générale du rendement des projets.

Solicitation No. - N° de l'offre W4938-16017S/A Client Ref. No. - N° de réf. du client W4938-16017S

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. 002 File No. - N $^{\circ}$ du dossier KIN-6-46035

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2C

Voir: Annexe A – Énoncé des travaux, article 11.0 – Gestion du contrat

Supprimer: Dans son intégralité.

Insérer:

11.0 Gestion du contrat

- 11.1 L'entrepreneur devra nommer un (1) gestionnaire client principal et deux (2) gestionnaires clients régionaux (Ontario et Québec).
- 11.2 Le gestionnaire client principal devrait participer activement à la gestion globale de toutes les activités associées au présent EDT, ce qui comprend les responsabilités suivantes :
 - Personne-ressource principale en ce qui concerne toute la gestion du marché liant l'entrepreneur et le représentant du ministère de la Défense nationale et le représentant de Services publics et Approvisionnement Canada;
 - Personne-ressource principale chargée de recevoir les autorisations de tâches (y compris les modificatifs);
 - Résolution des problèmes relatifs aux ressources humaines qui ne sont pas du ressort du gestionnaire client régional;
 - Participation à des réunions au besoin;
 - Capacité de communiquer efficacement de vive voix et par écrit.
 - Surveillance du respect des dispositions du marché (factures et feuilles de temps);
- 11.3 Des gestionnaires clients régionaux doivent être nommés dans chacune des deux (2) régions suivantes :
 - (1) Région du Québec CMRC St Jean, ELFC et ELRFC
 - (2) Région de l'Ontario QG GENPERSMIL, CMRC Kingston, ERMFC Kingston, BFC Borden, ce qui comprend le GIGPM (y compris les établissements d'instruction, les unités hébergées, E MET FC Winnipeg), et les Services de santé FC.

Le gestionnaire client régional est la première personne-ressource pour tout problème qui pourrait survenir (p. ex. intervenir en cas de conflits entre la ressource et les stagiaires, déterminer si la tâche ou le produit livrable font partie du marché, aviser l'établissement d'instruction si la ressource n'est pas en mesure d'exécuter la tâche, fournir des conseils sur les nouvelles exigences); il doit également participer aux réunions et examiner des feuilles de temps.

11.4 Le gestionnaire client de la région de Québec doit avoir une maîtrise du français qui lui permettrait de satisfaire au moins au profil linguistique BBB dans les communications écrites et verbales, conformément aux exigences de la Commission de la fonction publique. Le gestionnaire client régional n'a pas à posséder un profil linguistique BBB accordé par la Commission de la fonction publique, mais s'il devait subir une épreuve linguistique, il devrait satisfaire à une norme équivalente au profil BBB, comme il est indiqué au lien ci-dessous :

http://www.tbs-sct.gc.ca/psm-fpfm/staffing-dotation/rqs-qcr/qscp-nqap-fra.asp